

DEMANDE DE RÉSERVATION DE SALLES COMMUNALES

Cette demande ne vaut pas autorisation définitive de location.
Ce document sera retourné au demandeur par mail pour réponse



Formulaire à remplir et à retourner, accompagné des pièces justificatives à la Mairie
Par courrier : 3 Place de la Mairie 25410 SAINT-VIT
Ou par mail : administration.mairie@saintvit.fr

COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Association/ Entreprise :

Nom – Prénom :

Fonction :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Nom – Prénom du responsable présent lors de la manifestation : Tel Portable :

DEMANDE :

TARIFS DE LOCATION SALLE DES FETES Promenade des Planches

Capacité : 497 personnes		SALLE DES FETES SEULE	SALLE DES FETES + CUISINE	SALLE DES FETES + CUISINE + VAISSELLE
ASSOCIATIONS ET RESIDENTS SAINT-VITTOIS	½ journée (matinée, après-midi ou soirée)	180 €	210 €	230 €
	Journée	210 €	250 €	280 €
	Jour férié	230 €	280 €	330 €
	Week end entier	350 €	450 €	550 €
ASSOCIATIONS SAINT-VITTOISES	AG / Réunion / Manifestation gratuite	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
RESIDENTS SAINT- VITTOIS	Après cérémonie d'obsèques	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	CAUTION	1300 €		

DEMANDE :

TARIFS DE LOCATION CENTRE D'ANIMATION rue des Sapins

Capacité : 95 personnes	CENTRE D'ANIMATION	
ASSOCIATIONS ET RÉSIDENTS SAINT-VITTOIS	Journée	150 €
	Jour férié	180 €
	Week end entier	250 €
ASSOCIATIONS SAINT- VITTOISES	AG / Réunion / Manifestation gratuite	GRATUIT
RESIDENTS SAINT- VITTOIS	Après cérémonie d'obsèques	GRATUIT
	CAUTION	400 €
	Agents communaux	70 €

SALLE DEMANDEE :

DATE DE LA MANIFESTATION : Horaires d'occupation des locaux :

INTITULE DE LA MANIFESTATION :

Nombre de personnes présentes :

Entrée Payante : OUI - NON

Vente de boissons alcoolisées : OUI - NON

(Pour une déclaration temporaire de débit de boisson, prendre contact avec l'accueil de la Mairie)

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVE A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT A LA PRÉSENTE DEMANDE :

- Attestation d'assurance couvrant l'événement (date et lieu)
- Copie de la pièce d'identité du demandeur
- Copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture électricité)

ENGAGEMENT DU DECLARANT :

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration :

Nom :

A :

Le :

Les membres du Conseil Municipal sont invités à délibérer pour valider les tarifs de remplacement de la vaisselle appliqués aux locataires en cas de disparition, de casse ou de détérioration et l'application d'un forfait ménage à la salle des fêtes ou au centre d'animation qui sera appliqué en cas de besoin

:

✓ Verre	2,00 €
✓ Assiette plate diam 27	4,80 €
✓ Assiette plate diam 20	3,00 €
✓ Tasse	2,50 €
✓ Gobelet	1,50 €
✓ Carafe	8,50 €
✓ Couteau	1,00 €
✓ Fourchette	1,00 €
✓ Cuillère à café	1,00 €
✓ Cuillère	2,70 €
✓ Corbeille à pain	3,00 €
✓ Pelle à tarte	4,00 €
✓ Couteau à pain	14,00 €
✓ Couteau de cuisine	15,00 €
✓ Louche	6,00 €
✓ Saladier	3,50 €
✓ Table	220,00 €
✓ Chaise	40,00 €
✓ Forfait ménage	150,00 €

Tout ustensile, matériel ou objet à remplacer fera l'objet d'un titre de recette.

Vote du Conseil :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

